

**46ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(29 avril – 10 mai 2024)**

**Uruguay**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le 1er mai 2024

Merci, Monsieur le Président.

La France félicite l’Uruguay pour les mesures prises depuis le dernier EPU, en particulier l’adoption de la Loi sur l’égalité des sexes et la non-discrimination **(2019)** et celle d’une Stratégie pour l'égalité des genres **(2023)**. La France formule les recommandations suivantes :

1/ Garantir l’accès des femmes et des filles aux services de santé, notamment aux services de santé sexuelle et reproductive ;

2/ Poursuivre les efforts engagés pour lutter contre les violences faites aux femmes en ratifiant la Convention du Conseil de l’Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l’égard des femmes et la violence domestique, dite « Convention d’Istanbul » ;

3/ Améliorer les conditions de détention et lutter contre la surpopulation carcérale ;

4/ Poursuivre le travail de justice concernant les violations des droits de l’Homme perpétrées pendant la dictature et renforcer les efforts de lutte contre l’impunité./.

Je vous remercie./.

*(152 mots)*